



# LE PACÔMIEN



Journal municipal

mars 2009

Vol. 14 No 09

## MESSAGE DU MAIRE

### Relocalisation de la bibliothèque municipale

La ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Mme Christine St-Pierre, en compagnie du ministre des Ressources naturelles et de la Faune et ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, M. Claude Béchar, a annoncé le 7 mars dernier le versement d'une subvention pour l'achat et l'aménagement d'un nouveau local pour la bibliothèque municipale de Saint-Pacôme. Des projets comparables ont aussi été confirmés pour Saint-Philippe-de-Néri et Cabano. «Je tiens à féliciter les membres du conseil de ces municipalités et les responsables et bénévoles des bibliothèques pour leur engagement et leur désir d'offrir à leur population de meilleures conditions d'accès à la lecture et aux activités culturelles, en leur ouvrant de nouvelles fenêtres virtuelles sur le monde grâce aux nouvelles technologies», a déclaré la ministre Christine St-Pierre. «L'annonce d'aujourd'hui permettra de doter la région d'infrastructures adaptées aux besoins locaux. Une bibliothèque est un lieu culturel important; grâce à elle, nos citoyens et nos citoyennes seront en mesure de s'enrichir par l'apprentissage et le divertissement. Cet investissement du gouvernement est important pour appuyer les partenaires locaux dans le développement culturel de notre comté», a indiqué le ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, M. Claude Béchar.



La municipalité de Saint-Pacôme prévoit acquérir et recycler un bâtiment mieux situé pour aménager la bibliothèque qui sera ainsi plus accessible et plus vaste. Elle pourra notamment accueillir une collection privée de romans policiers, puisque Saint-Pacôme est la capitale du roman policier. La subvention accordée à la municipalité de Saint-Pacôme, dans le cadre du programme Aide aux immobilisations pour des projets de bibliothèques, s'élève à 330 300 \$ sur un budget total de 408 100 \$. Le reste du financement est assuré par la municipalité qui a présenté une demande de 30 000 \$ au pacte rural du Kamouraska pour combler une partie de sa contribution.

## Erratum

### Merci à Donald Boulet

Une erreur s'est glissée dans le journal Le Pacômien de janvier 2009 et je m'en excuse personnellement. Monsieur Donald Boulet a été conseiller municipal de Saint-Pacôme pendant 6 années.

Je tiens, par la même occasion, à préciser que j'ai eu du plaisir à travailler avec lui dans l'intérêt des citoyennes et citoyens de Saint-Pacôme. Quelques individus ont fait circuler des commentaires qui sortent de leur imagination et qui sont contraires à la vérité. Monsieur Boulet a toujours travaillé avec franchise et honnêteté à l'amélioration et au développement de sa municipalité et il me fera toujours plaisir de travailler avec lui.

**HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL**  
**Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00**  
**le vendredi de 9h00 à 12h00**

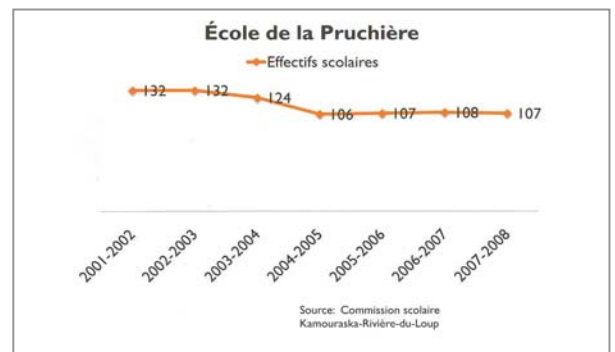
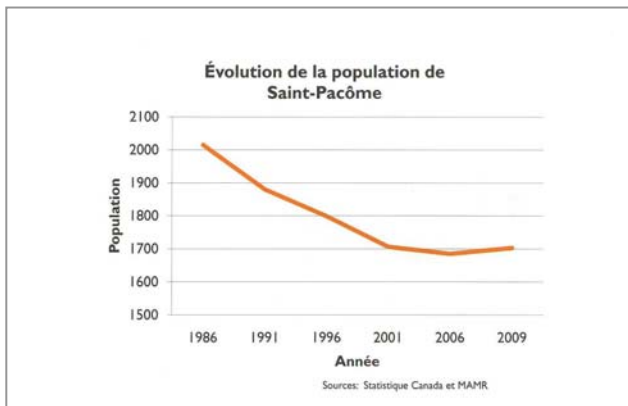
# Forum «Ensemble, on peut» Saint-Pacôme prépare son avenir

Une cinquantaine de personnes ont participé au forum «Ensemble, on peut» le dimanche 1er mars dernier à Saint-Pacôme. Ce forum a permis aux citoyens de se prononcer sur les actions à poser dans les secteurs économiques, touristiques, environnementaux, patrimoniaux, récréatifs, communautaires et culturels.

La journée a débuté avec une présentation du directeur général du CLD Kamouraska, Sylvain Thiboutot, portant sur la planification stratégique du Kamouraska et sur les défis à relever au cours des cinq prochaines années. Puis, le maire de Saint-Pacôme, Gervais Lévesque, a fait état du chemin accompli depuis le forum réalisé en 2006. Vous trouverez ci-dessous quelques uns des tableaux présentant l'évolution de la municipalité.

Les participants ont par la suite discuté en ateliers des actions à réaliser au cours des prochaines années. Ces actions seront inscrites dans le prochain plan de développement 2009-2014 de Saint-Pacôme. Surveillez les prochains Pacômien pour en savoir plus.

Le forum «Ensemble, on peut» a été rendu possible grâce à la municipalité de Saint-Pacôme, au comité de développement de Saint-Pacôme, au CLD Kamouraska, à la SADC du Kamouraska, aux Studios Sigma, à l'Association des gens d'affaires de Saint-Pacôme et à la Caisse populaire de la Rivière Ouelle. Merci à tous les partenaires et à toutes les personnes qui ont accepté de consacrer une journée pour jeter les bases de notre avenir. Vos commentaires et suggestions seront hautement considérés.



Indice de développement	1996	2001	2006
Sainte-Anne-de-la-Pocatière	3,5	5,5	4,4
Saint-Denis	-4,8	-0,9	3,2
La Pocatière	2,5	1,7	2,5
Saint-Joseph	-0,4	0,2	1,7
Saint-André	-9	-0,5	1,6
Saint-Germain	-1,4	2,5	1,5
<b>Saint-Pacôme</b>	<b>-2,7</b>	<b>0,3</b>	<b>1,2</b>
Kamouraska	-4,8	0,5	0,8
Rivière-Ouelle	-1,1	1	0,5
Saint-Alexandre	-0,7	-1	0,5
Saint-Pascal	-2,8	-0,1	0,2
Sainte-Hélène	-4,2	-2,1	-1,2
Saint-Philippe-de-Néri	-4	-1,1	-1,6
Mont-Carmel	-6,4	-5,6	-2,8
Saint-Bruno	-8,4	-7,3	-2,9
Saint-Onésime	-5,9	-2	-3,9
Saint-Gabriel-Lalemant	-7,1	-7,1	-5,4

Année	Maisons neuves	Autre	Certificat d'autorisation	Valeur déclarée (St-Pacôme)
2001	1	26	69	ND
2002	2	23	59	ND
2003	5	32	60	ND
2004	6	41	49	1 751 150 \$
2005	5	28	50	1 851 400 \$
2006	4	32	59	4 098 185 \$
2007	3	19	61	1 174 345 \$
2008	4	28	60	4 169 000 \$



## Défi plein air Un record de participation

Le Défi plein air a encore une fois été couronné de succès le 22 février dernier à la Station plein air. 251 personnes, un record de participation, ont profité de cette journée pour s'amuser et bouger. L'objectif de 200 participants a donc été largement dépassé. Pour relever le défi, les participants devaient pratiquer pendant au moins 15 minutes une activité physique hivernale accessible comme le patinage, le ski, la glisse, la raquette, la marche... Merci à tous les participants! Le Défi plein air a été rendu possible grâce à la précieuse collaboration de bénévoles, au Syndicat des producteurs de lait de la Côte-du-sud, à Kino-Québec, à la Station plein air, à la Caisse populaire de la Rivière Ouelle, au Cinéma Louise, à la municipalité de Saint-Pacôme et à CHOX-FM.

Des prix de participation ont également été attribués. Voici la liste des gagnants :

Tuques Kino-Québec  
Roxanne Leclerc de Saint-Philippe-de-Néri  
Diane Chamberland de Saint-Pacôme  
Guy Morneau de Saint-Pascal  
Lara Lévesque de Saint-Pacôme  
Stéphane Caillouette de Rivière-Ouelle

Sacs en tissu Défi Marylise Lévesque  
Isaac Lopez de Saint-Pacôme  
Jade Lévesque de La Pocatière

Certificat familial glissade Station Plein air  
André St-Pierre de Saint-Aubert

Tasses CHOX-FM  
Manuella Lévesque de Saint-Pacôme  
Dominique Nadeau de Montmagny

Certificat familial Cinéma Louise  
Rebecca Deschênes de Rivière-Ouelle

Paire de raquettes pour enfant  
Denis Jean de Cap Saint-Ignace



La Fête des voisins offre une formidable occasion de mieux connaître les personnes de notre voisinage. Samedi le 6 juin 2009, partout au Québec les voisins se rassembleront pour célébrer le plaisir du bon voisinage et Saint-Pacôme sera encore une fois de la partie. C'est le Réseau québécois de Villes et Villages en santé (RQVVS) qui est à l'origine de cet événement provincial.

Pour Saint-Pacôme, il s'agit d'une quatrième année de participation. Lors de la dernière édition, près de 10 fêtes ont eu lieu dans notre municipalité rassemblant plusieurs dizaines de personnes qui ont profité de cette occasion pour mieux connaître leur entourage et développer un esprit de voisinage convivial et chaleureux.

### Comment participer ?

Organiser la Fête des voisins est très simple, il suffit de le décider ! L'organisation est légère et elle ne dépend que de vous : vous et vos voisins êtes les véritables acteurs du succès. Le lieu est facile à trouver : le parc, la cour ou le hall de votre immeuble, etc.

N'hésitez surtout pas à vous regrouper avec d'autres voisins pour organiser ensemble votre Fête des voisins. Différentes formules sont possibles : 5 à 7, barbecue, buffet partagé, concours de dessert, etc. Libre à vous de choisir la formule qui vous plaira. Vous pouvez consulter le site [www.fetedesvoisins.qc.ca](http://www.fetedesvoisins.qc.ca) qui renferme des conseils pratiques pour préparer votre fête.

Nous vous communiquerons davantage d'information sur l'événement dans les prochaines semaines. Surveillez le site [www.st-pacome.ca](http://www.st-pacome.ca), d'ici là, vous pouvez contacter l'agent de développement, René Bélanger, au 418-852-2356 ou à [develop-stpacome@bellnet.ca](mailto:develop-stpacome@bellnet.ca) pour plus de détails.

---

## Réouverture du local des jeunes!

Bonjour à tous les jeunes de Saint-Pacôme et des environs,

Je me présente, mon nom est Christine Thériault et je suis la nouvelle animatrice pour le local des jeunes de Saint-Pacôme. L'ouverture officielle se fera le vendredi 20 mars à 19h00.

J'aimerais vous inviter personnellement à venir célébrer cette réouverture tant attendu et n'oubliez surtout pas d'apporter vos idées pour de nouveaux projets! Le local des jeunes, toujours au 2e étage du centre municipal de Saint-Pacôme, sera ouvert pour les 12 - 17 ans, et ce, tous les vendredis.

S'il y a des adultes intéressés à venir comme accompagnateur lors des soirées, veuillez communiquer avec M. René Bélanger au 418-852-2356.

Au plaisir de vous y rencontrer !!

---

## Fête nationale et Défi Marylise-Lévesque

Vous avez le goût de vivre autrement la Fête nationale du Québec? Vous avez le goût de supporter autrement notre judoka Marylise Lévesque? Joignez-vous au comité organisateur de ces deux activités qui se tiendront le 24 juin prochain à Saint-Pacôme. Notre prochaine rencontre se tiendra le mardi 7 avril à 19h30 au Centre municipal de Saint-Pacôme. Il y a une place pour vous! Pour plus d'informations, veuillez contacter l'agent de développement, M. René Bélanger, au 418-852-2356.

---

## «Qualité famille»... dernier rappel!

La municipalité de Saint-Pacôme, en collaboration avec le comité Village en santé, invite à nouveau les organismes, commerces et entreprises du territoire à joindre le réseau «Qualité famille».

Pour adhérer au réseau «Qualité famille», les organismes, commerces et entreprises doivent avoir leur siège social à Saint-Pacôme, avoir mis en place une action concrète pour améliorer la qualité de vie des familles et répondre à certains critères. Parmi les actions admissibles, notons un tarif familial, un aménagement pour accueillir les familles, un horaire flexible pour les parents, un congé pour raisons familiales, l'organisation d'activités familiales... L'obtention du certificat sera synonyme de l'ingéniosité et du souci manifesté par son détenteur envers la famille. La date limite pour soumettre une action est le lundi 13 avril 2009. Agissez dès maintenant et joignez-vous au Centre D'Anjou, au Cinéma Louise, au Club de golf, au Club Optimiste et à la Station plein air qui ont déjà reçu avec enthousiasme et fierté le certificat «Qualité famille».



La remise des certificats se fera en mai à l'occasion du lancement de la Semaine québécoise des familles. De plus, parmi toutes les actions certifiées, les citoyens seront invités à choisir le récipiendaire du Prix Qualité famille. Pour information, veuillez contacter René Bélanger au 418-852-2356 ou develop-stpacome@bellnet.ca

---

## Souper de la Régie intermunicipale

La Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska-Ouest vous invite à son souper spaghetti qui se tiendra le samedi 21 mars à 17h00 au Centre municipal de Saint-Pacôme. Le coût est de 8 \$ par adulte et de 5 \$ pour les 12 ans et moins. Bienvenue à tous!

---

## Capsule verte

Ne jetez pas vos restes de boisson gazeuse. Servez-vous en pour arroser vos plantes vertes. Les minéraux contenus dans l'eau gazeuse favorisent la croissance des végétaux.

---

---

# École de La Pruchière

## Info-Parents

### Invitation

Pendant la journée du jeudi 26 mars, tous les enfants de Saint-Pacôme, Rivière-Ouelle et Saint-Gabriel seront rencontrés pour se préparer à compléter leur année scolaire « **en mouvement** ».

Ils seront invités à choisir des activités physiques qu'ils pourront pratiquer sur une base quotidienne.

En soirée, les parents, grands-parents et l'ensemble de la population des trois (3) municipalités sont conviés à l'école de la Pruchière de Saint-Pacôme, pour accorder leurs violons et passer à l'action.

**Tous ensemble**, nous allons réunir les conditions gagnantes pour améliorer la qualité de vie des enfants. Ce projet requiert la collaboration de tous.

Nous allons rapprocher les partenaires de la réussite éducative : l'enfant, ses parents et grands-parents, le personnel de nos trois (3) écoles et toute la communauté.

Pour aider nos enfants à compléter leur année scolaire « **en mouvement** », nous avons besoin de vous, parents, grands-parents, voisins, et vous tous, membres de nos trois communautés : Rivière-Ouelle, Saint-Gabriel et Saint-Pacôme. « Pour éduquer un enfant, il faut tout un village! ».

**Le conseil d'établissement et le Club optimiste de Saint-Pacôme vous attendent au gymnase de l'école de la Pruchière le jeudi soir 26 mars 2009 à 19h30 pour une conférence de M. Jacques Brodeur intitulée « Comment aider nos enfants à terminer l'année en mouvement? ».**

Réjean Pelletier, directeur  
418-852-2600

---

## Compléter l'année scolaire en mouvement

Cette année, nous voulons améliorer la santé et la qualité de vie de nos enfants à l'école et à la maison en favorisant la pratique de l'activité physique.

C'est l'objectif proposé par M. Réjean Pelletier, directeur des écoles de La Pruchière, des Vent-et-Marées et de L'Amitié.

Le 26 mars, tous les élèves de Saint-Gabriel, Saint-Pacôme et Rivière-Ouelle seront rencontrés et invités à compléter l'année scolaire en mouvement. Les enfants obtiendront de meilleurs résultats scolaires, ajoute M. Pelletier. Des études ont démontré que la pratique d'activités physiques sur une base régulière hebdomadaire, contribue à la réussite éducative et à l'adoption de saines habitudes de vie.

### Origine du projet

Il y a trois (3) ans, les élèves des trois (3) écoles avaient tenté de réduire leur consommation d'écrans à zéro en participant au Défi de la Dizaine sans télé ni jeux vidéo. Cette année, ils vont choisir avec leurs amis et leur famille, diverses activités physiques et tenter de bouger sur une base quotidienne.

Nous allons vérifier si en augmentant la pratique d'activités physiques, on ne pourrait pas réduire l'obésité et améliorer la santé. Des études ont démontré l'impact positif de l'activité physique sur les enfants et les adultes. Nous avons constaté une réduction du surplus de poids, une diminution de la violence, une meilleure estime de soi, etc.

Ce projet est réalisé en collaboration avec Edupax, organisme à but non lucratif spécialisé en prévention de la violence en milieu scolaire.

*Source : Réjean Pelletier, directeur des écoles de La Pruchière, des Vents-et-Marées et de L'Amitié.*

M. Jacques Brodeur, conférencier

---

# DES NOUVELLES DE VOTRE CONSEIL

## Réunion du 2 février 2009

### **039.02.09** LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la réunion régulière du 2 février 2009 soit accepté tel que présenté.

### **040.02.09** ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 JANVIER 2009

Il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la réunion du 12 janvier 2009 soit adopté tel que présenté.

### **041.02.09** ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 JANVIER 2009

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la réunion du 19 janvier 2009 soit adopté tel que présenté.

### SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

La directrice générale mentionne que toutes les résolutions ont été envoyées à qui de droit ainsi que les paiements aux fournisseurs à l'exception de :

BPR Groupe-conseil	437,36 \$
Réseau Environnement	322,60 \$
Ass. dir. Municipaux du Québec	496,98 \$
Trans-Apte Inc.	4 500,00 \$

### AVIS DE MOTION AYANT POUR OBJET L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR LE PROLONGEMENT DES SERVICES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS DANS LE SECTEUR DE LA RUE PLOURDE

Avis de motion est par la présente donné par la conseillère Mme Carmelle Fortin qu'à une prochaine réunion un règlement d'emprunt sera présenté pour le prolongement des services d'aqueduc et d'égouts dans le secteur de la rue Plourde

Carmelle Fortin

### **043.02.09** VENTE POUR TAXES IMPAYÉES 2007

**ATTENDU** l'article 1022 du code municipal du Québec, qui prévoit la préparation d'un état mentionnant toutes personnes endettées envers la municipalité pour taxes municipales lequel

devant être soumis et approuvé par le conseil;

**ATTENDU QUE** cet état doit être transmis à la MRC de Kamouraska dans les jours suivants la réunion régulière de mars 2009;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents :

**DE** soumettre ladite liste au conseil municipal pour approbation lors de la séance régulière du 2 mars 2009 laquelle sera ensuite transmise à la MRC de Kamouraska.

### **044.02.09** APPUI AU PROJET DE LABORATOIRE RURAL DE SAINT-GABRIEL-LELAMENT

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant a présenté une demande de projet de laboratoire rural au ministère des Affaires municipales et des régions;

**ATTENDU QUE** le projet « Vergers, fleurs et pommes » aurait des retombées sociales, économiques et environnementales pour Saint-Gabriel-Lalemant, considérée comme étant la seule municipalité dévitalisée du Kamouraska et des retombées positives pour les municipalités environnantes, dont Saint-Pacôme;

**ATTENDU QUE** le projet de laboratoire rural présenté par la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant est complémentaire au laboratoire rural de Mont-Carmel, axé sur la forêt;

**ATTENDU QUE** les efforts déployés par la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant dans ce projet permettront de donner un nouvel essor à notre coin de pays;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents d'appuyer la demande de subvention de la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant au programme des laboratoires ruraux du ministère des Affaires municipales et des régions.

### **045.02.09** APPUI AU PROJET DE LABORATOIRE RURAL DE PARTENAIRE 12-18

**ATTENDU QUE** les jeunes qui s'engagent dans leur communauté ont une prédisposition à développer un sentiment d'appartenance plus grand à l'égard de

leur milieu, ce qui rejaille sur toute la communauté;

**ATTENDU QUE** l'organisme Partenaires 12-18/Érable (MRC de L'Érable) a développé et expérimenté au cours des 14 dernières années un modèle d'organisme jeunesse efficace et efficient qui pourrait être implanté dans toutes les régions rurales;

**ATTENDU QUE** l'approche développée par cet organisme lui a valu de nombreuses reconnaissances et de nombreux prix;

**ATTENDU QUE** Partenaire 12-18/Érable est disposé à soutenir concrètement les milieux qui désirent expérimenter son modèle d'organisme jeunesse et de procéder à un réel transfert de cette expertise innovante dans le Québec rural

**ATTENDU QUE** la mesure des laboratoires ruraux du ministère des Affaires municipales et des régions peut fournir les ressources nécessaires à un transfert adéquat;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'appuyer la demande de subvention de Partenaires 12-18/Érable au programme des laboratoires ruraux du ministère des Affaires municipales et des régions.

### **046.02.09** DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – MME GISELE LAVOIE

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004;

**ATTENDU QUE** le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 065.02.05 à la réunion spéciale du 16 février 2005;

**ATTENDU QUE** Mme Gisèle Lavoie a acheté la résidence sise au 287A, boul. Bégin le 6 mars 2008;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de Mme Gisèle Lavoie au programme pacômien d'accès à la propriété.

**047.02.09** DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA VOIRIE LOCALE

**ATTENDU QUE** la municipalité a besoin d'une subvention pour l'amélioration de son réseau routier local pour l'année 2009;

**ATTENDU QUE** cette subvention est primordiale pour répondre aux besoins de la voirie locale par l'entremise du budget discrétionnaire de notre Député et Ministre du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Claude Bécharde;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents de formuler une demande dans le but d'obtenir une subvention pour l'amélioration du réseau routier local auprès de notre député et Ministre du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Claude Bécharde, pour l'année fiscale 2009. Cette demande cadre dans le programme de l'amélioration du réseau routier local.

**048.02.09** JOURNÉE DE LA MUNICIPALITÉ LE 22 FÉVRIER 2009

**ATTENDU QUE** la municipalité tiendra sa journée de la municipalité le dimanche 22 février 2009, et ce, comme par les années passées;

Il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents ce qui suit :

**QUE** lors de cette journée, il sera gratuit de skier pour tous les citoyens de Saint-Pacôme à la Station Plein Air de Saint-Pacôme;

**QUE** tous les organismes de Saint-Pacôme soient invités à prendre part à cette journée;

**QUE** le plan offert par CHOX-FM pour promouvoir cette activité tout au long de la journée au coût de sept cent dollars (700,00 \$) soit accepté;

**QUE** les frais de trois cent-cinquante dollars (350,00 \$) pour la location d'un système de son avec opérateur soient acceptés dans le but d'animer le site de la station de 13 h 30 à 16 h 30.

**049.02.09** FORUM 2009 SUR LE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-PACÔME

**ATTENDU QUE** la municipalité a besoin de mettre à jour son plan de développement;

**ATTENDU QUE** le comité de développement souhaite avoir la vision des citoyens;

**ATTENDU QUE** la formule d'un forum pour consulter la population a été retenue;

**ATTENDU QU'**un sous-comité a été formé pour organiser cet événement avec ateliers et conférenciers, dîner inclus et service de garde pour tous les participants;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** la municipalité de Saint-Pacôme tienne ce forum le 1<sup>er</sup> mars 2009;

**QUE** la municipalité de Saint-Pacôme accepte l'offre de CHOX-FM au coût de vingt dollars (20,00 \$) par message pour une campagne de 25 messages plus 25 gratuits, afin de promouvoir cet événement.

**050.02.09** EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA 2009

**ATTENDU QUE** Emplois d'Été Canada accorde du financement aux organismes du secteur sans but lucratif et aux employeurs du secteur public;

**ATTENDU QUE** Emplois d'Été Canada a pour but de créer des possibilités d'emploi d'été pour les étudiants à plein temps âgés de 15 à 30 ans;

**ATTENDU QUE** les projets proposés devront : offrir des services à la collectivité, offrir des emplois qui appuient les priorités locales, offrir une expérience liée à la carrière ou un premier emploi, offrir un salaire qui contribue au revenu des étudiants embauchés, assurer une supervision et un encadrement de la part de l'employeur;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents qu'une demande soit faite dans le cadre de l'initiative Emplois d'Été Canada pour obtenir du financement pour l'embauche d'étudiants pour le Terrain de Jeux 2009.

**051.02.09** CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE CORMORAN

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser l'achat de matériel pour l'organisation d'activités pour la semaine de l'action bénévole pour un total de quarante-cinq dollars et cinquante cents (45,50 \$).

**052.02.09** FORMATION SUR LES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

**ATTENDU QUE** Co-éco organise, en collaboration avec Peintures Récupérées du Québec, une formation sur les résidus domestiques dangereux;

**ATTENDU QUE** cet atelier s'adresse aux préposés d'écocentres ainsi qu'aux personnes responsables de ces matières dans les points de dépôts des municipalités du KRTB;

**ATTENDU QUE** cette formation sera offerte gratuitement le jeudi 16 avril de 9h 00 à 12 h 00, à la MRC de Kamouraska au 425, avenue Patry à Saint-Pascal;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents que M. Claude Paradis, employé municipal, soit mandaté pour assister à cette formation.

**053.02.09** NOMINATION D'UN JURY DE SÉLECTION POUR LA MAISON DES JEUNES

**ATTENDU** la ré-ouverture prochaine du local des jeunes dans notre municipalité;

**ATTENDU QU'**un représentant du conseil municipal doit se joindre à Mme Hélène Cadieux et M. René Roy pour former le comité de sélection pour l'embauche d'un(e) animateur(trice);

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents que M. Nicholas Ouellet siège sur le comité de sélection pour l'embauche d'un(e) animateur(trice) pour notre local des jeunes.

CORRECTIFS AUX COMPTES DE TAXES

**ATTENDU QU'**une erreur s'est produite dans la production des comptes de taxes 2009, M. le Maire demande à la directrice générale que dorénavant, une note explicative soit jointe lorsque des correctifs sont envoyés aux contribuables afin d'éviter toute ambiguïté ou questionnement.

PÉRIODE DE QUESTIONS

**054.02.09** FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

N'ayant plus rien à discuter, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents de clore l'assemblée. Il est 20 h 47.

---

## Message du Club des 50 Ans et plus de Saint-Pacôme

### Assemblée annuelle

Le Club des 50 Ans et plus de Saint-Pacôme vous invite à son assemblée annuelle qui se tiendra le 30 mars 2009 à 20h00 au centre municipal. Tous les membres sont priés d'y assister en grand nombre. Si des personnes désirent faire une mise en candidature, veuillez vous adresser à Mme Carmelle Dumont, présidente au 852-2752 ou à Mme Colette Richard, secrétaire au 852-2010.

### Journée Cabane à sucre

La journée cabane à sucre organisée par le Club des 50 Ans et plus de Saint-Pacôme se tiendra le samedi 18 avril prochain. Si vous voulez y participer ou pour plus d'informations, contactez Mme Carmelle Dumont au 852-2752 ou Mme Colette Richard au 852-2010 avant le 15 avril.

---

## Semaine de l'Arc-en-ciel du cœur du Kamouraska du 22 au 28 mars.

Le dimanche 22 mars, à 10h30, aura lieu un déjeuner conférence au restaurant Mikes de La Pocatière. Mme Cindy Bossé, nutritionniste, nous renseignera sur les omégas et les probiotiques.

Deux kiosques d'information se tiendront durant cette semaine. Un à St-Pascal, à l'épicerie Provigo, le mercredi 25 mars de 13h00 à 17h00. Un autre à La Pocatière, à l'épicerie Métro, le jeudi 26 mars de 13h00 à 17h00. Bienvenue à tous. Merci de votre attention.

Madeleine Boucher, publiciste  
L'Arc-en-ciel du cœur

---

## Clin d'œil du comité d'actions contre la pauvreté

Le Comité d'actions contre la pauvreté souligne par la présente, la générosité exemplaire des gens de notre communauté. En effet, lors de la Guignolée tenue en décembre dernier, différentes denrées alimentaires et autres produits de consommation ainsi qu'une somme de 1 555,50 \$ en argent ont été recueillis. Les membres du Comité remercient tous les organismes communautaires et toutes les personnes qui s'impliquent à soutenir nos actions.

Veillez noter que les membres du comité pour cette année sont : Carmelle Fortin-Dumont, présidente, Marielle Gamache-Hudon, vice-présidente, Georgette St-Jean Lévesque, trésorière, Andréa Dubé, secrétaire, Guylaine Lévesque, Louise Lavoie et Étienne Thériault. Nous nous excusons auprès de Mme Louise

Lavoie d'avoir omis de mentionner son nom lors d'une parution antérieure.



## Crédit d'impôt pour le maintien à domicile

L'organisme Services Kam-Aide inc. tient à rappeler à la population qu'un crédit d'impôt remboursable pour le maintien à domicile d'une personne âgée de 70 ans et plus est disponible pour les personnes qui reçoivent des services de soutien à domicile tels les services liés aux tâches domestiques, à la préparation de repas et aux services de surveillance. Pour plus d'information, communiquez au 418-856-5636.



## La récupération : poursuivons nos efforts!

Depuis novembre dernier, les médias parlent régulièrement de la situation alarmante dans les centres de tri du Québec. Le portrait est simple : la majorité des prix des matières récupérées ont chuté de manière drastique. Les centres de tri font donc moins d'argent, ou pire, sont dans l'obligation de stocker une partie des matières.

Malgré tout, sachez que cette crise est temporaire, et **qu'il ne faut en aucun cas cesser de récupérer.** Encore mieux, réduisez à la source! Achetez localement, réduisez l'emballage, choisissez des biens réutilisables et durables. Ce sera votre moyen à vous de faire votre part pour protéger l'environnement.

### Ouverture des écocentres

Les écocentres rouvriront bientôt. Vous pourrez vous y rendre les samedis 18, 25 avril et 2 mai pour le Kamouraska et Rivière-du-Loup et ensuite selon l'horaire habituel. Pour l'écocentre des Basques, la réouverture est prévue le 15 avril. À partir de ce moment, vous pourrez vous départir de façon sécuritaire de vos résidus domestiques dangereux, bois, métal encombrants et autres. Consultez le site internet de Co-éco pour connaître l'horaire de l'écocentre le plus près de chez vous. [www.co-eco.org](http://www.co-eco.org)

Caroline Nadeau, Responsable des communications  
Co-éco

1011, 6ième avenue, bureau A La Pocatière  
418-856-2628 #4 [info@co-eco.org](mailto:info@co-eco.org)

---

## De la parole aux actes...

Je désire former un comité de bienveillance ayant pour but la sensibilisation au bien-être des animaux, ici comme ailleurs.

Pour informations : Ginette Royer, Société Québécoise pour la Défense des Animaux (S.Q.D.A.)  
(418)492-2568 après 18h00.

---



# LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME EST À LA RECHERCHE

<b>Animateur des 4-11 ans</b>	<b>Aide animateur</b>
<p>Pour le terrain de jeux – 4 postes</p> <p><b>Exigences</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau d'étude : collégial, universitaire ou professionnel</li> <li>Posséder une certaine expérience auprès des jeunes</li> <li>Être capable de travailler en équipe</li> </ul> <p><b>Tâches</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Animer des jeunes entre 4 et 11 ans</li> <li>Participer à l'élaboration de la programmation estivale</li> <li>Préparer, organiser et animer les activités</li> <li>Planifier les sorties éducatives</li> <li>Appliquer les règlements pour le respect des personnes et des lieux</li> <li>Favoriser la prise en charge des jeunes</li> </ul> <p><b>Type d'emploi :</b> à la semaine  <b>Durée :</b> 7 semaines  <b>Début :</b> 22 juin 2009</p>	<p>Pour le terrain de jeux – 1 poste</p> <p><b>Exigences</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Aimer les enfants</li> <li>Posséder une certaine expérience auprès des jeunes</li> <li>Être capable de travailler en équipe</li> </ul> <p><b>Tâches</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Aide à l'animation des jeunes entre 4 et 11 ans</li> <li>Participer à l'élaboration de la programmation estivale</li> <li>Préparer, organiser et animer les activités</li> <li>Planifier les sorties éducatives</li> <li>Appliquer les règlements pour le respect des personnes et des lieux</li> <li>Favoriser la prise en charge des jeunes</li> </ul> <p><b>Type d'emploi :</b> à la semaine  <b>Durée :</b> 7 semaines  <b>Début :</b> 22 juin 2009</p>
<b>Accompagnateur</b>	<b>Coordonnateur</b>
<p>Pour le terrain de jeux – 1 poste</p> <p><b>Exigences</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau d'étude : collégial en Technique d'éducation spécialisée ou l'équivalent</li> <li>Posséder une certaine expérience auprès des jeunes</li> <li>Être capable de travailler en équipe</li> </ul> <p><b>Tâches</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir l'intégration de personnes ayant des incapacités aux activités régulières de terrain de jeux</li> <li>Participer à l'élaboration de la programmation estivale</li> <li>Préparer, organiser et animer des activités adaptées à sa clientèle</li> <li>Planifier les sorties éducatives</li> <li>Appliquer les règlements pour le respect des personnes et des lieux</li> <li>Assurer certains soins personnels</li> </ul> <p><b>Type d'emploi :</b> à la semaine  <b>Durée :</b> 7 semaines  <b>Début :</b> 22 juin 2009</p>	<p>1 poste</p> <p><b>Exigences</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau d'étude : universitaire</li> <li>Être âgé d'au moins 18 ans</li> <li>Posséder un minimum d'un an dans l'animation d'un terrain de jeux</li> <li>Disponibilité et autonomie</li> </ul> <p><b>Tâches</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Coordonner l'ensemble du projet</li> <li>Élaborer, organiser et préparer le calendrier des activités avec les animateurs</li> <li>Superviser l'équipe d'animateurs</li> <li>Établir des liens avec les parents</li> <li>S'assurer du bon fonctionnement du projet</li> <li>Gérer le budget de fonctionnement</li> </ul> <p><b>Type d'emploi :</b> à la semaine  <b>Durée :</b> 9 semaines  <b>Début :</b> 15 juin 2009</p>



**Modalités pour postuler**

Déposer votre curriculum vitae **au plus tard le vendredi 10 avril 2009 à 12 h** au bureau de la Municipalité de Saint-Pacôme ou par la poste au 27, rue St-Louis, C. P. 370, Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0 ou par courriel à l'adresse [stpacome@bellnet.ca](mailto:stpacome@bellnet.ca). **Indiquer clairement pour quel emploi vous postulez.**

Le générique masculin est utilisé sans discrimination



# Bibliothèque Mathilde-Massé

## Au cours du mois à votre BIBLIO

### **Nous déménageons!**

Au début de 2007, nous vous demandions ce que vous désiriez comme animation pour le 20e anniversaire de la BIBLIO. Certains ont répondu : « Une nouvelle bibliothèque. »

Samedi dernier, nous apprenions que le projet de la nouvelle bibliothèque à Saint-Pacôme avait été retenu par le ministère de la Culture. Les responsables du Réseau sont maintenant responsables du dossier et nous vous tiendrons au courant des développements au cours des mois qui suivent.

Le conseil d'administration, les bénévoles et les membres de la bibliothèque tiennent à remercier le conseil municipal et les gens du Réseau BIBLIO pour leur implication et leur excellent travail dans le dossier de la nouvelle bibliothèque Mathilde-Massé.

### **Pour terminer ce 20<sup>e</sup> en lecture**

Nous avons en exposition des exemplaires de romans et nouvelles ayant remporté les prix littéraires du Gouverneur général de 1988 à 2007. Empruntez ces volumes reconnus meilleurs ouvrages de langue française.

### **Nouvelles bandes dessinées et mangas pour ados et adultes**

Deux nouveaux albums et deux mangas, dont une série complète, vous attendent à la BIBLIO.

Tout d'abord, le premier tome de la série *Magasin général, Marie*. L'histoire gravite autour de Marie, héritière du principal commerce d'un village du Québec rural du début des années 40.

Ensuite, ayez un avant goût des vacances avec le succès de Michel Rabagliati, *Paul à la pêche*. Beaux clins d'œil sur notre société, le tout traité avec beaucoup d'humour.

Endémie, pandémie, épidémie et enquête policière vous attendent dans *Manhole*, un manga signé Tetsuya Tsutsui. Cœurs sensibles s'abstenir.

Finalement, la série complète de *City Hunter*. Suivez les multiples aventures de Ryo Saeba, le *nettoyeur* le plus craint du milieu de la pègre japonaise, mais aussi infatigable coureur de jupons. De l'action, mais surtout beaucoup d'humour!

### **Vente de livres et de magazines**

Encore disponible pour quelques semaines, une sélection de romans, documentaires et magazines en vente à 1 \$ ou moins. Faites vite!

#### **Heures d'ouverture de la BIBLIO**

Les mardis de 18h30 à 20h30 et les dimanches de 10h00 à 12h00

Téléphone : 418 852-2356 poste 2



# Prochaine soirée

Le vendredi 20 mars  
à 19 heures

au Centre municipal  
de Saint-Pacôme

Apportez vos jeux  
et votre collation!

**Entrée libre!**

# Dates à retenir

## Avril 2009

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Bibliothèque les mardis de 18h30 à 20h30 et les dimanches de 10h00 à 12h00			1	2 Âge d'or (13h à 16h cartes)	3 Récupération -2	4
5	6 20h Réunion du Conseil	7 Vidanges 1	8	9 Âge d'or (13h à 16h cartes)	10 Vidanges 2	11
12	13	14 Récupération 1	15	16 Âge d'or (13h à 16h cartes)	17 Récupération 2	18 Soirée Jeux de Société (cuisine)
19	20	21 Vidanges 1	22	23 Âge d'or (13h à 16h cartes)	24 Vidanges 2	25 Âge D'Or (danse)
26	27	28 Récupération 1	29	30 Âge d'or (13h à 16h cartes)		

### ÂGE D'OR - JOIE DE VIVRE

#### Fêtes du mois d'avril 2009

Rézia Pelletier	1	René Racine	11	Gaston Dumont	21
Jean-Marc Lévesque	2	Simone Pelletier(Grondin)	14	Benoit Bouchard	22
Laurette Lebel	4	Bernadette Dionne	13	Gratienne Bérubé	23
Gislaine Thériault	4	Laurette Lévesque	15	Jacques Henry	26
Marcel Lebel	5	Rosaire Michaud	15	André Fortin	26
Gilles Lévesque	7	Monique Lévesque	16	Jocelyn Courcy	26
Roger St-Pierre	7	Claire Lévesque	17	Jean-Rock Boisclair	27
Monique Thiboutot	8	Léon Chénard	19	Nicole Thiboutot	27
Gisèle Sirois	10	Jean-Louis Lévesque	19		
Gilles Chamberland	11	Irène Emond	20		

### HORAIRE DE LA PATINOIRE POUR L'HIVER 2008-2009

	Heure	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Avant-midi	7h00 à 12h00	Patinage	Fermé Entretien	Fermé Entretien	Fermé Entretien	Fermé Entretien	Entretien	Hockey
Après-midi	12h00 à 15h00	Patinage	Patinage	Patinage	Patinage	Patinage	Patinage	Patinage
	Entretien	Entretien	Entretien	Entretien	Entretien	Entretien	Entretien	Entretien
	15h15 à 18h00	Patinage	Hockey	Hockey	Hockey	Hockey	Hockey	Patinage
Soirée	18h30 à 21h30	Hockey	Hockey	Patinage	Hockey	Patinage	Hockey	Hockey



GUICHET AUTOMATIQUE  
24 HEURES PAR JOUR  
7 JOURS PAR SEMAINE

**Siège social**  
7, rue Caron CP 68  
St-Pacôme (Québec)  
G0L 3X0 (418) 852-2812